

POL5521-50
POLITIQUE DE DÉFENSE DES GRANDES PUISSANCES

Vendredi 9 H 30 à 12 H 30 – COURS EN LIGNE

Enseignant: Sébastien Barthe

Courriel: pol5521barthe@gmail.com

Disponibilités: Voir ci-dessous dans la section « Disponibilités de l'enseignant »

DESRIPTIF

Ce cours se propose d'approfondir les connaissances d'une politique de défense spécifique en fonction des interrelations entre le fait politique et le fait militaire et selon la situation géostratégique du pays dont on traite. L'analyse porte à la fois sur les déterminants historiques et organisationnels, ainsi que sur les personnes, les doctrines et les armes qui rendent compte du comportement militaire d'une grande puissance. Ce cours traitera en priorité du cas des États-Unis, mais pourrait aussi éventuellement traiter du cas d'autres pays comme l'URSS, la France, l'Allemagne, le Japon ou la Chine.

INTRODUCTION ET OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Les politiques de défense et de sécurité nationale des États présentent une double orientation stratégique et évoluent dans deux domaines différents. La première orientation est celle de la politique internationale (sécurité internationale et défense: recours possible à la force, formation des alliances et des coalitions, maîtrise des armements et désarmement, etc.). C'est un champ où les ambitions et les vocations nationales se rencontrent et, quelques fois, se confrontent, où paraissent constamment de nouveaux projets internationaux parrainés par des puissances diverses. La seconde orientation des politiques de défense pointe vers les sociétés nationales elles-mêmes. En effet, ces politiques gouvernementales dont la vocation première demeure la protection de la nation contre un éventail toujours croissant de menaces, sont également élaborées pour être au diapason de tout un ensemble de politiques sociales et économiques qui visent la prospérité et le bien-être des populations. Les questions de défense voient souvent une part importante de la recherche scientifique et du développement technologique au sein des économies nationales leur être consacrées, alors que leur influence en matière commerciale et fiscale demeure toujours un enjeu d'actualité. Ainsi, les politiques de défense et de sécurité nationale d'un État sont parties intégrantes de sa politique intérieure, où justement s'affrontent les intérêts de différents groupes sociaux pour s'allouer des ressources limitées. Les ramifications nationales de ces politiques sont multiples et surtout cruciales pour la croissance et la prospérité continues d'un pays. Il n'est donc pas étonnant que tous les États cherchent traditionnellement à se doter de politiques de défense qui leur donne des pouvoirs suffisants pour réaliser leurs objectifs nationaux et assumer leurs responsabilités au sein de l'ordre politique international, tout en tentant de l'influencer.

Dans l'élaboration et l'articulation de ses politiques de défense et de sécurité, un État cherche à concilier plusieurs enjeux et déterminants parfois contradictoires. En premier lieu, la mise en relation entre les fins politiques mondiales qu'il entend réaliser – compte tenu des défis ou des menaces que ses dirigeants perçoivent – et les moyens diplomatiques, stratégiques et militaires envisagés, qu'ils soient unilatéraux ou multilatéraux, qui lui permettront d'atteindre ces fins. En deuxième lieu, l'adéquation entre les réalisations souhaitées et les objectifs réalisables du point de vue des ressources humaines et matérielles mises à la disposition du pays dans un avenir proche. Enfin, la

répartition planifiée et équilibrée des instruments et moyens entre les différents acteurs gouvernementaux (corps diplomatiques, ministères, forces armées) pour atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité.

L'objectif général du cours POL 5521 sera de dresser un panorama des fondements, des acteurs, de l'environnement décisionnel et des principaux enjeux afférents aux politiques sécuritaires de ces États que l'on nomme, pour le meilleur ou pour le pire, les « grandes puissances » du système international. Au travers d'une approche conjuguant des séances magistrales et un jeu de rôle immersif, le cours vise à développer chez ses participantEs une vision globale et plus raffinée des problèmes de défense et de sécurité qui marquent notre époque.

UN PETIT MOT DE PRÉSENTATION POUR COMMENCER

Bonjour! Je me nome Sébastien Barthe et je suis très heureux d'entreprendre avec vous l'étude des politiques de défense des grandes (et moins grandes!) puissances. Je profite de l'occasion pour me présenter brièvement. Je suis chargé de cours au département de science politique depuis 2005 et j'enseigne POL 5521¹ depuis dix ans, soit depuis l'hiver 2011. C'est pour moi un cours qui a toujours été un de mes préférés à enseigner, parce que dès sa conception j'ai adopté la formule du jeu de rôle. Cette formule a en fait été intégrée à PO 5520 par M. Onnig Beylerian, qui l'a enseigné pendant de nombreuses années au département. Je n'ai pas eu la chance, lorsque j'ai fait mon bacc, de suivre ce cours avec Onnig. J'en suis un peu triste, maintenant, parce que les deux cours que j'ai eu avec M. Beylerian ont été sans l'ombre d'un doute les deux meilleurs que j'ai suivi à l'UQAM! Dans POL 5521, le jeu de rôle que nous allons faire ensemble simule les travaux du Conseil de sécurité de l'ONU.



J'ai eu 45 ans en décembre dernier et je suis à l'UQAM depuis 25 ans (!!!), soit depuis que j'y ai fait mon bacc en science politique, amorcé à l'automne 1995 (je sais, plusieurs d'entre vous n'étiez pas nés à l'époque...). J'ai également fait ma maîtrise en relations internationales à l'UQAM, entre 1999 et 2003, ainsi que ma scolarité de doctorat entre 2004 et 2007. Ma spécialité d'enseignement, que j'ai commencé à développer justement lors de mes études avancées, touche à tout ce qui concerne la sécurité internationale, dont les politiques de défense et les conflits armés. J'ai également la chance, et j'apprécie par ailleurs énormément, enseigner plusieurs des cours obligatoires liés au cheminement en relations internationales des programmes du département de science politique, tels que POL 1400 *Introduction aux relations internationales*, POL 4422 *Le système international contemporain*, POL 5410 *Théories des relations internationales*, et POM 2002 *Activité de synthèse en relations internationales*, que certainEs d'entre vous avez peut-être suivi avec moi à un moment ou un autre de votre parcours universitaire.

Le contexte de cette session demeure inhabituel. Même si avons toutes et tous adopté plusieurs nouvelles façons d'apprendre et d'enseigner depuis mars dernier, les cours à distance ne sont toujours pas dans l'ordre de la normalité. De mon côté, je peux vous assurer que je considère avec le plus grand sérieux l'idée de la nécessaire adaptation des activités d'apprentissage à un environnement complètement numérique. Comme la plupart de vos enseignantEs, mes cours ont été conçus pour être vécus principalement en classe, avec du travail complémentaire (comme des lectures, de l'étude, de l'écriture) effectués en dehors des heures de cours. Je suis fondamentalement contre l'idée que la seule adaptation nécessaire soit le fait de tenir des séances magistrales de trois heures sur Zoom plutôt qu'en classe! L'apprentissage à distance est plus ardu que l'apprentissage « classique », que vous avez connu du primaire jusqu'à mars 2020, entre autres parce que la motivation est beaucoup plus difficile à trouver et à entretenir. Pour ces raisons, j'ai mis beaucoup d'effort pour conceptualiser POL 5521 de telle manière qu'il soit convivial, stimulant, et surtout véritablement conçu pour un apprentissage à distance. J'espère sincèrement que ce cours vous plaira et représentera une étape enrichissante de votre parcours universitaire, malgré toutes les petites choses qui ne seront pas 100% parfaites.

¹ Vous pouvez prononcer le sigle du cours comme ça vous plaît. Pour ma part, je le nomme toujours « POL cinquante-cinq vingt-et-un »; Comme ce cours a changé de sigle en 2018, il se peut que je me trompe quelques fois et que je le nomme avec son ancien nom: « POL cinquante-cinq vingt »...

Les éléments que vous retrouverez dans ce syllabus visent à vous communiquer de manière simple et directe de quelle manière le cours POL 5521 à distance a été organisé. Vous aurez ainsi une idée précise des objectifs à atteindre, des étapes à franchir pour y arriver, ainsi que des modalités utilisées pour évaluer votre progression et votre succès dans le cours.

Tout au long du semestre, je vais essayer le plus possible de créer et d'entretenir avec vous touTEs des liens qui nous permettrons, ensemble, de déjouer les pièges de l'isolement et du manque d'intérêt. Comme première étape, je vous invite dès à présent à mettre à jour votre profil d'utilisateur/utilisatrice sur Moodle, la plate-forme que nous utiliserons massivement pour progresser dans le cours. Incluez une photo récente et écrivez quelques mots de présentation. Comme votre profil est visible pour les autres participantEs au cours, nous aurons touTEs une meilleure connaissance des personnes avec qui nous partagerons l'expérience de POL 5521 cet hiver. Sur ce, je vous souhaite un excellent trimestre!

N.B.: La photo ci-dessus a été prise en juillet 2020. Mes cheveux ont un peu poussé depuis!

QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours POL 5521 est associé aux programmes de Baccalauréat (7760), de Majeure (6120) et de Mineure (8912) en science politique, de Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI, 7060), de Certificat (4033) et de Mineure (0954) en géographie internationale. Habituellement, les étudiantEs qui le suivent ne sont pas au début de leurs études universitaires et (c'est le plus important) portent un intérêt sincère pour l'étude des problèmes sécuritaires internationaux. Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir terminé la plupart des cours d'introduction obligatoires de votre programme avant de suivre POL 5521. Le défi pourrait s'avérer plus ardu (mais certainement pas impossible!) pour des étudiantEs fraîchement arrivéEs à l'université ou qui proviennent de programmes très différents des sciences sociales et de la science politique. Avoir déjà suivi les cours JUR 1042 *Introduction au droit des relations internationales*, POL 1350 *La guerre et la paix dans la pensée politique*, POL/GEO 2500 *Géopolitique contemporaine*, POL 4411 *Organisations internationales: l'ONU et ses institutions spécialisées*, POL 4422 *Système international contemporain*, POL 5410 *Théories des relations internationales*, POL 5510 *Problèmes militaires et stratégiques* ainsi que *POL 5815 Analyse sociopolitique des conflits armés* est un plus, mais aucun de ces cours n'est officiellement préalable à POL 5521.

Pédagogiquement, le cours POL 5521 s'articule autour de nombreux objectifs d'apprentissage:

- Enrichir les connaissances des participantEs sur les déterminants des politiques de défense et de sécurité nationale des États contemporains en les familiarisant d'abord avec les notions fondamentales du domaine de recherche.
- Développer chez les participantes une expertise poussée sur un acteur en particulier des relations internationales.
- Initier les participantEs aux contraintes et défis que rencontrent les gouvernements étatiques dans leurs interactions.
- Initier les participantEs aux procédures des organisations internationales et aux rouages des négociations internationales dans le domaine de la sécurité.
- Développer chez les participantEs des habiletés propres à l'exercice d'activités professionnelles dans le domaine diplomatique.
- Développer chez les participantEs des habiletés au travail collaboratif.
- Développer chez les participantEs une capacité d'adaptation efficace, déployée dans un environnement dynamique et complexe.

OUTILS NÉCESSAIRES POUR FAIRE LE COURS

De par sa nature complètement à distance, le cours POL 5521 demande à ce que vous ayez accès à une bonne connexion Internet, stable et de débit suffisant pour être au moins en mesure de participer à des rencontres virtuelles pouvant s'échelonner sur une à deux heures. Il est fortement recommandé que votre accès aux éléments du cours,

que ce soit sur Zoom ou Moodle, s'effectue à partir d'un ordinateur et non d'un téléphone cellulaire. Je vous conseille par ailleurs d'aller consulter la page **Info études 2020-2021** mise en place par l'université, à l'adresse <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>, pour rassembler en un seul endroit une foule de renseignements et d'hyperliens utiles pour vous cet automne.

Le cours POL 5521 demandera que vous lisiez des textes académiques qui sont disponibles en ligne (pour téléchargement ou lecture à l'écran). Plusieurs seront disponibles directement sur la page Moodle, mais il se peut qu'à l'occasion je ne vous fournisse qu'un URL pour accéder à certains. Le service des bibliothèques de l'UQAM vous offre plusieurs méthodes pour accéder à ces ressources. Vous pouvez aller à l'adresse <https://bibliotheques.uqam.ca/ressources-numeriques/> pour obtenir tous les détails à ce sujet.

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Il me semble nécessaire de vous offrir plusieurs moyens pour entrer en contact avec moi tout au long du semestre, que ce soit pour répondre à vos interrogations sur les cours magistraux, le jeu de rôle ou les éléments d'évaluation. Vous pouvez ainsi me joindre **en tout temps par courriel, à l'adresse indiquée sur la première page du syllabus**. Je réponds habituellement à ces courriels de manière assez rapide (mais pas toujours instantanée!). Ceci étant, je ne peux vous assurer d'une telle rapidité lorsque vous m'envoyez des courriels après 16h en semaine, ainsi que les fins de semaine. Vous pouvez également communiquer avec moi via l'envoi de **messages personnel par Moodle**. Comme des périodes soit d'enseignement magistral, d'échanges ou de négociations sont prévues à toutes les semaines de la session, je ne prévois pas d'autres disponibilités « en direct » programmées à l'avance. Par contre, je serai toujours disponible pour des **rencontres privées par Zoom** à un moment qui pourrait vous convenir. Il suffira de prendre rendez-vous avec moi par courriel. Habituellement, vous avez moins de disponibilités que je peux en avoir, alors il ne risque pas d'y avoir beaucoup de problèmes pour trouver quelques minutes pour discuter ensemble à un moment donné ou un autre!

CALENDRIER

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
1	15 janvier	<p>Présentation du syllabus par Zoom le 15 janvier 2021 à partir de 9h30 (rencontre d'environ 90 minutes à 2 heures)</p> <p>Vote asynchrone sur l'entente d'évaluation via Moodle jusqu'au jeudi 21 janvier à 23h55</p> <p>Début de la période d'inscription dans les équipes via Moodle (jusqu'au jeudi 28 janvier à 23h55)</p>
2	22 janvier	Séance magistrale 1: Les politiques de défense des grandes puissances

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
3	29 janvier	<p>Séance magistrale 2: Les grandes puissances et l'ordre international</p> <p><i>Date limite pour le choix de l'équipe via Moodle: le jeudi 28 janvier à 23h55</i></p>
4	5 février	<p>Séance magistrale 3: Les dépenses militaires, l'industrie de l'armement et le commerce des armes</p> <p><i>Date limite pour compléter la fiche de la séance magistrale 1 du 22 janvier</i></p>
5	12 février	<p>Séance magistrale 4: Les grandes puissances et l'Afrique</p> <p><i>Date limite pour compléter la fiche de la séance magistrale 2 du 29 janvier</i></p> <p><i>Date limite pour rendre la grille d'organisation du travail en équipe</i></p>
6	19 février	<p>Séance magistrale 5: Le Conseil de sécurité de l'ONU et la sécurité internationale</p> <p><i>Date limite pour compléter la fiche de la séance magistrale 3 du 5 février</i></p>
7	26 février	<p>Présentation du scénario et des détails sur les travaux (mémoires, propositions d'amendement)</p> <p><i>Date limite pour compléter la fiche de la séance magistrale 4 du 12 février</i></p>
8	5 mars	<p>Semaine de relâche (oh yeah!)</p> <p><i>Date limite pour compléter la fiche de la séance magistrale 5 du 19 février</i></p>
9	12 mars	<p>Suivi de la préparation par les équipes</p>
10	19 mars	<p>Séance de simulation 1: Présentation des positions</p> <p><i>Date limite pour la remise du mémorandum de position sur Moodle: le jeudi 18 mars à 23h55</i></p>

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
11	26 mars	Séance de simulation 2: Élaboration de la déclaration finale
12	2 avril	Congé pascal
13	9 avril	Séance de simulation 3: Élaboration de la déclaration finale
14	16 avril	Séance de simulation 4: Amendements et adoption de la déclaration finale
15	23 avril	Séance de bilan en groupe du jeu de rôle
Post H21	7 mai	Date limite pour rendre le journal de bord et le bilan personnel du jeu de rôle

ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	BLA BLA	ÉCHÉANCES
Fiches des séances magistrales	5 X 3% = 15%	Format: Test Moodle avec possibilité de déposer un fichier	Chaque fiche doit être complétée au plus tard à la date prévue dans le calendrier ci-dessus
Journal de bord	25%	Note de groupe Un seul document par équipe Format: Fichier collaboratif en ligne (Google Docs) géré par l'enseignant Évaluation tout au long du jeu de rôle	Finalisation au plus tard le vendredi 7 mai à 23h55

ÉVALUATION	PONDÉRATION	BLA BLA	ÉCHÉANCES
Mémoire de position	Prise de position: 10% Stratégie: 5% Total = 15%	Une seule remise par équipe Format: fichier déposé sur Moodle	Au plus tard le jeudi 18 mars à 23h55
Participation de l'équipe à l'élaboration/l'amendement de la déclaration finale	15%	Note de groupe Évaluation tout au long du jeu de rôle	Pendant les semaines de simulation, du 19 mars au 16 avril
Performance de l'équipe pendant les séances de simulation (enthousiasme et sérieux, respect des règles, qualité des interventions, plausibilité)	4 X 5% = 20%	Note de groupe Évaluation tout au long des séances de simulation	Lors des séances de simulation
Bilan personnel du jeu de rôle	10%	Format: Fichier déposé sur Moodle	Au plus tard le vendredi 7 mai à 23h55

GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
— Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
	D+	[61 - 63[Passable
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.